

L'an deux mille vingt et un, le 18 février à 18h00, le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans l'auditorium de l'école de musique de l'Agglo Pays d'Issoire à Issoire (63500), sous la présidence de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président.

**Objet : Rapport sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement non collectif 2019 du Syndicat Mixte de l'Eau (SME)**

Annexe(s) : Rapport annuel 2019 du service de l'eau du SME / Rapport annuel 2019 du service de l'assainissement du SME

Date de convocation : 12 février 2021

Date d'affichage du compte-rendu : 24 février 2021

Secrétaire de séance : Pierre SERRA

Rapporteur : François CREGUT

**Nombre de conseillers**

En exercice : 120

Présents : 100

- Titulaires : 95

- Suppléants : 5

Absents ayant donné pouvoir : 14

Absents excusés : 6

**Votants : 114**

**PRESENTS AVEC VOIX DELIBERATIVE : (100)**

ADMIRAT Nadine

AIGOUY Thierry

PELISSIER Didier (S)

ARCHIMBAUD Guy

ARNAULT Lionel

BARDY André

BARRAUD Bertrand

BARTHOMEUF Serge

BASTIEN Gérard

BESSEYRE Fabien

BESSON Jean-Louis

BŒUF Nicole

BOISTARD Philippe

BOURG François

BRUN Pascale

BRUNEL Séverine

BRUNETTI Graziella

CHABAUD Christelle

CHABRILLAT Frédéric

CHALLET Vincent

SERMAGE André (S)

CHASSANG Jean-Pierre

COLLET Jean-Pierre

CORRE Jean-Marie

CORREIA Emmanuel

COSTE Yves

COSTON David

COSTON Marie

COUDUN Valérie

CREGUT François

CROZE Yves-Serge

DENAIVES Catherine

DESIGNES Jean

DRUELLE Jean-Claude

DUBOST Philippe

DUTHEIL Nathalie

FANJUL José

FERRARIS Nathalie

FERREIRA Fernando

FOUCAULT Marie-Françoise

MAISONNEUVE Alain (S)

GARNAVAULT Philippe

GILBERT Odile

GONTHIER Emmanuel

GOYON Guy

GUILLAUME Julien

HERBST Nadine

HOSMALIN Marc

JAFFEUX Ophélie

JAFFEUX Sébastien

JAMON Marc (voix consultative)

KINDT Patrick

LABUSSIÈRE Jean-Marc

LAMOUREUX Jean-François

LAVILLE Philippe

LEGENDRE Denis

BEAU-MALLET Catherine (S)

LEROY Véronique

LIGNIERE Frédéric

LIVET Bertrand

MAHINC Didier

MALORON Annie

MARIANY Marie-Line

MASSARDIER Marie-Laure

MEALLET Roger-Jean

MERLEN Bernard

METEIGNIER Stéphane

MONTMORY Dominique

NICOLLET Michel

NUÑEZ-ORTIN Aurélie

PAGESSE Pierre

PELISSIER Patrick

PELLEGRINELLI Christophe

PEREIRA-MAURIAT Christine

PETILH Sandra

PILLON Stéphane

PRUNIER Jean-Pierre

PUECH David

RAVEL Pierre

RKINA Mohammed

GOMEZ Jean-Marc (S)

ROCHETTE Christophe

ROUX Bernard

RYCKEBOER Christian

SABATIER Gilles

SAUVANT Jean-Pierre

SAUX Marie-Pierre

SERRA Pierre

SUTY Lionel

TEZENAS Olivier

THALAUD François

THERME Jacques

THEVENET Emilie

TINET Georges

TOURLONIAS Vincent

TREHIN Anne-Marie

TRILLEAUD Eric

VARISCHETTI Martine

VEZON Christophe

WALTER Christian

ZANIN Nathalie

**ABSENTS REPRESENTES (SUPPLEANTS) :** (5) ANGLARET Sylviane (PELISSIER Didier); CHANIMBAUD Lionel (SERMAGE André); FRADIN Guy (MAISONNEUVE Alain); LENEGRE Jean-Louis (BEAU-MALLET Catherine); ROCHE Roger (GOMEZ Jean-Marc);

**ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :** (14) ALBARET Christophe à PILLON Stéphane; BRONNER Ulrich à PETEILH Sandra; DABERT Jean-Claude à MASSARDIER Marie-Laure; DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette à COSTON David; DUBESSY Florence à COSTON Marie; GOUSSARD Bérengère à RYCKEBOER Christian; JEANMOUGIN Isabelle à DESVIGNES Jean; LAGARDE Maguy à BARRAUD Bertrand; LE MARREC Laurys à GUILLAUME Julien; LLONG Lucie à MEALLET Roger-Jean; POJOLAT Marie à PILLON Stéphane; SALVINI Luc à PETEILH Sandra; SCHUMACHER Émilie à JAFFEUX Sébastien; SUIDUREAU Carine à VARISCHETTI Martine;

**ABSENTS EXCUSES :** (6) BARBET Laurent; BERNARD Jean-Paul; BERTHELOT Pascal; GAUDRIAULT Damien; GREGOIRE Nathalie; PRADIER Laurent;

\*

#### LE RAPPORTEUR DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

Les rapports sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement non collectif 2019 du Syndicat mixte de l'eau (SME), sont annexés à la présente délibération.

Les rapports précités sont mis à disposition du public au siège de l'Agglo Pays d'Issoire 20 rue de la liberté à Issoire (63500). La consultation se fera sur place dans les 15 jours suivants la présentation au conseil communautaire.

**ENTENDU** le rapport de présentation ;

\*

#### CADRE REGLEMENTAIRE

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 16-02779 en date du 6 décembre 2016 relatif à la création de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 19-02358 en date du 31 décembre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au 1<sup>er</sup> janvier 2020 ;

**VU** la délibération n°2018/06/05 de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 17 décembre 2018 relative à l'autorisation au lancement des procédures formalisées de marchés publics : étude préalable au transfert des compétences eau potable et assainissement à la communauté d'agglomération Agglo Pays d'Issoire ;

**VU** la délibération n° 2019/06/03 de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 12 décembre 2019 relative aux modalités d'exercice des compétences eau, assainissement et eau pluviale urbaine ;

**VU** la délibération n° 2020/01/17 AER de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 18 février 2020 relative aux délégations des compétences eaux et assainissement ;

**VU** la délibération n° 2020/02/01-AJ de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 16 juillet 2020 relative à l'installation du conseil communautaire et à l'élection de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président de l'Agglo Pays d'Issoire ;

**VU** le rapport annuel 2019 du service de l'eau du SME annexé ;

**VU** le rapport annuel 2019 du service de l'assainissement du SME annexé ;

**CONSIDÉRANT** que pour la commune de Dauzat-sur-Vodable une délégation spéciale a été mise en place par le sous-préfet suite à la démission du maire, du premier adjoint et de quatre élus du conseil municipal de la commune ;

**CONSIDÉRANT** que dans le cadre de la délégation spéciale mise en place pour la commune de Dauzat-sur-Vodable, le Président de cette délégation ne peut avoir voix délibérative et qu'à ce titre le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire comprend 120 délégués au lieu de 121 initialement ;

\*

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

- **Prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau et de l'assainissement non collectif 2019 du syndicat mixte de l'eau.**

\*

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Bertrand BARRAUD



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 19/02/2021

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 23 / 02 / 2021